



Calendrier MAS 2022

Etat au 05.09.2023

| | |
|-----------------------------|---|
| 13 novembre 2023 | Début du relevé MAS Hotline MAS ouverte sans interruption: du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 |
| À partir de mi-janvier 2024 | Courrier de relance aux cabinets médicaux et centres ambulatoires Courrier aux entreprises n'ayant pas encore transmis le questionnaire. |
| 29 février 2024 | Fin du relevé |
| Mi-mars 2024 | Courrier de rappel à tous les cabinets médicaux et centres ambulatoires retardataires |
| Fin mars 2024 | Relance par e-mail aux cabinets médicaux et centres ambulatoires retardataires Uniquement aux entreprises ayant déjà rempli une partie du questionnaire. |
| 16 avril 2024 | Le système informatique sera mis hors service dès 12h00 Après ce délai, il ne sera plus possible d'accéder à l'eQuestionnaire ou de soumettre les données MAS 2022. |
| À partir d'août 2024 | Données MAS 2022 mises à disposition à des fins de surveillance légale Conformément à l'art. 30c OAMal (Règlement de traitement - Données des fournisseurs de prestations selon l'art. 59a LAMal). |
| Début octobre 2024 | Publication des résultats MAS 2022 Les données MAS 2022 sont à disposition pour une utilisation à fins statistiques (art. 23 LAMal et LSF). |